



Investissement foncier - Exonération ISF

Par **laurent035**, le **02/02/2015** à **23:22**

Bonsoir,

Je suis actuellement salarié agricole candidat pour une installation. Le cousin de mon beau-père, envisage d'acquérir une exploitation et m'en propose la location par un bail à long terme ou un bail cessible (à définir). Cependant, ce dernier est intéressé par cet achat si celui-ci lui permet de s'exonérer de l'ISF sur la valeur de l'investissement. Après renseignement j'ai vu que c'était possible si le bien en question était exploité par un membre de la famille. Ma question est donc la suivante: En tant que mari de la fille de son cousin, suis-je considéré comme tel? J'espère avoir été clair dans mes explications.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement